



Guéret, le 12 octobre 2018

## Communiqué de presse

### Nouvelles dispositions de demande de titres de séjour par voie postale

À partir du 15 octobre 2018, les demandes de délivrance d'un titre de séjour se feront **uniquement par voie postale**, pour les ressortissants de l'Union Européenne et notamment les Britanniques, ainsi que pour les étrangers qui déposent une demande de séjour au titre de la régularisation suite à un changement de situation.

Le détail des pièces à fournir pour une demande sont accessibles sur le site Internet des services de l'État dans la Creuse à l'adresse suivante : <http://23.accueil-etrangers.gouv.fr/> ou par simple demande par courriel à : [pref-etrangers@creuse.gouv.fr](mailto:pref-etrangers@creuse.gouv.fr)

Pour les étrangers résidant en creuse les demandes sont à transmettre à l'adresse ci-dessous :

Préfecture de la Creuse  
Direction de la Citoyenneté et de la Légimité  
Bureau de la Nationalité et des Étrangers  
Place Louis Lacrocq  
23011 – GUÉRET CEDEX

Ensuite, les demandes des intéressés feront l'objet d'un rendez-vous, sous dix jours, fixé par la préfecture de la Creuse, qui seront adressées de préférence à l'adresse courriel indiquée dans la demande, ou à défaut par courrier postal.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95  
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex  
Tél : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - [www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)

# PREFECTURE DE LA CREUSE

## ATTENTION :

Seules les personnes ayant  
leur **domicile réel** en Creuse  
peuvent déposer une demande  
de titre de séjour en Creuse

## DEMANDE DE TITRE DE SEJOUR POUR ETRANGER

**ATTENTION : Aucun dossier incomplet ne sera accepté**

**Motif de la demande** (cocher la case correspondante):

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> demande de titre de séjour | <input type="checkbox"/> vie privée et familiale |
| <input type="checkbox"/> renouvellement de titre de séjour           | <input type="checkbox"/> salarié                 |
| <input type="checkbox"/> changement de statut                        | <input type="checkbox"/> étudiant                |
| <input type="checkbox"/> changement de domicile                      |  |
| <input type="checkbox"/> autre (préciser) : .....                    |  |

**État-civil du demandeur :**

Nom de naissance : .....  
Prénom(s) : .....  
Nationalité : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....  
Profession : .....  
Père – Nom : ..... Prénom : .....  
Mère – Nom : ..... Prénom : .....

**Adresse et coordonnées :**

Adresse précise où vous habitez :  
n° : ..... rue : ....., appartement : .....  
Commune : ..... Code postal : .....  
N° de téléphone fixe : ..... portable : .....  
Courriel : .....@.....

**Conditions d'entrée en France :**

Date d'entrée en France ? : .....



# DEMANDE DE TITRE DE SEJOUR RESSORTISSANT UNION EUROPEENNE

## Justificatifs à fournir :

- demande à compléter et à signer
- passeport en cours de validité
- 3 photos d'identité récentes et identiques
- acte de naissance
- acte de mariage
- justificatif de domicile – de 3 mois (EDF, eau...)
- justificatifs de résidence **depuis 5 ans ou depuis votre arrivée** en France (eau, EDF...)
- attestation de couverture sociale CPAM
- avis d'imposition sur les revenus depuis 5 ans ou depuis votre arrivée en France

## **SELON L'ACTIVITÉ :**

- justificatifs versement retraite(s) : attestations des organismes, relevés de banque sur 3 mois
- justificatifs relatifs à l'activité professionnelle : extrait inscription Répertoire des Métiers ou extrait Kbis – 3mois, justificatifs RSI (déclarations, versements cotisations)
- contrat de travail + 3 derniers bulletins de salaire
- autres justificatifs de ressources : relevés de banque, épargne...
- prestations CAF (éventuellement)